

*Un raté en SES le jour J ? Pas de panique, tout peut encore s'arranger !*

Quelques conseils pour réussir l'épreuve orale de contrôle en SES.

**1. Comment se présente l'épreuve orale de contrôle ?**

- La durée de l'épreuve est de **20 minutes** et votre temps de préparation est de **30 minutes**.
- L'épreuve se décompose en deux parties :
  - **Une question principale**, notée sur 10 points, qui prend appui sur deux documents courts, factuels et de nature différente (texte, graphique, tableau ...) ;
  - **Trois questions de restitutions des connaissances**, notées sur 10 points : une question porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire appliqués à un des deux documents (question de lecture de données), les deux autres portent sur deux thèmes différents du programme officiel (question de connaissances).*!! Pour les candidats ayant suivi un enseignement de spécialité SES (sciences sociales et politiques ou économie approfondie), ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement.*
- Vous aurez le **choix entre deux sujets** dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique, sociologie, regards croisés).

**2. Comment gérer efficacement votre temps de préparation ?**

- Choisir le sujet : 2 minutes.
- Travailler sur les trois questions simples : 10 minutes.  
*Commencez par les 2 questions simples qui sont sans rapport avec la question principale.*
- Travailler sur la question principale : 15 minutes.  
*Analyser le sujet, définissez les termes essentiels. Lisez et étudiez les documents.  
Elaborez un développement argumenté et structuré et préparez une introduction et une conclusion !*
- Relire ses notes : 3 minutes.  
*A l'oral, il semble plus pertinent de commencer par les 3 questions simples. Relisez donc rapidement vos notes sur ces questions.*

**3. Qu'est-ce qu'on attend de vous ?**

- Vous devez connaître votre cours : ne négligez donc aucun chapitre pendant vos révisions !
- Montrez que vous avez fait des SES ! Vous devez utiliser un vocabulaire précis propre aux SES, lire et exploiter les documents statistiques (grâce à un ou deux calculs approximatifs), mobiliser des connaissances utiles pour traiter le sujet, faire un plan (même très simple), construire des raisonnements ...
- Ne lisez pas votre feuille : vous parlez à quelqu'un ! *Et donc n'écrivez pas tout sur votre brouillon ...*

**4. Les questions ...**

- Le temps de passage se partage en 10 minutes d'exposé de votre part et 10 minutes de questions.
- Gérez bien votre temps de passage : plus vous terminerez tôt, plus le correcteur aura le temps de vous poser des questions ...
- Ne vous affolez pas face aux questions. Elles ne servent ni à vous déstabiliser ni à aborder d'autres thèmes. Elles servent à éclaircir ou rectifier certaines affirmations et à développer des points oubliés !

*Et surtout ne vous laissez pas submerger par le stress ! Arrivez une bonne demi-heure avant l'oral, écoutez bien votre examinateur, soyez poli et souriant, respirez un grand coup avant de vous lancer ...*

*Et bon courage !!!*

## L'oral du 2<sup>ème</sup> groupe en SES

### DANS QUEL CAS ?

- pour les élèves ayant eu une moyenne supérieure ou égale à 8 / 20 et inférieure à 10 / 20  
DONC entre 288 points et 359 points (36 coeff = 360 pour être admis) SOIT au maximum 71 points à rattraper

2 matières à choisir après les résultats d'écrit : - parmi SES, maths, philo, H-G, LV A  
- en fonction des notes obtenues à l'écrit ET des notes obtenues durant l'année

Ex : - note SES à l'écrit = 07  
- moyenne SES durant l'année = 11  
DONC prendre SES  
- si note d'oral = 12  
DONC  $(12 - 7) \times 7 = 35$  points rattrapés OU  $(12 - 7) \times 9 = 45$  points rattrapés

Rque : pour élèves ayant suivi spé SES :  
- note enseignement spécifique = 6 et note spécialité = 9 DONC note de SES = 7 avec coeff 9

### CONSIGNES

- temps de préparation = 30 minutes ; temps de passage = 20 minutes  
- calculatrice interdite

- choix entre deux sujets dont les questions principales (notées sur 10 points) portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés)

Rque : vous conservez les 2 sujets pendant la préparation

- deux documents courts, simples et de nature différente (texte, doc stat)

- trois questions simples, notées sur 10 points :

- l'une, en lien avec l'un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires
- les deux autres portent sur des notions de base figurant dans d'autres thèmes du programme.
- pour les candidats ayant suivi l'un des enseignements de spécialité en SES, ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement

### COMPETENCES ATTENDUES

- connaître son cours = 2 questions simples DONC ne négliger aucun chap

- montrer qu'on a fait des SES :

- utiliser le vocabulaire éco et social
- lire et utiliser le doc stat (un ou deux calculs approximatifs)
- mobiliser des connaissances utiles pour traiter le sujet
- faire un plan (même très simple)
- construire des raisonnements
- intro et concl rapides

- ne pas lire sa feuille, vous parlez à quelqu'un !

### L'ORAL EN PRATIQUE

- ne pas tout écrire au brouillon (par ex déf inutiles)

Le temps :

- le correcteur vous laissera dire tout ce que vous avez à dire, sans vous interrompre, ce n'est qu'ensuite qu'il passera aux questions

- prendre son temps : plus vous terminerez tôt, plus le correcteur aura le temps de vous poser des questions

Les questions : - elles ne servent ni à : - vous déstabiliser  
- aborder d'autres thèmes  
- elles servent à : - éclaircir ou rectifier certaines affirmations  
- développer des points oubliés

# Oral de rattrapage

## Sciences Économiques et Sociales

BO spécial n°7 du 6 octobre 2011

### Épreuve orale de contrôle

#### Durée de l'épreuve

Temps de préparation : 30 minutes

Durée de l'interrogation : 20 minutes

#### Nature de l'épreuve

Le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés). La question principale, notée sur 10 points, prend appui sur deux documents courts, simples et de nature différente (texte de 1 300 signes au maximum ; documents statistiques de 65 données chiffrées au maximum).

Le sujet comporte également trois questions simples, notées sur 10 points, dont l'une, en lien avec l'un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires et dont les deux autres permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans d'autres thèmes du programme.

Pour les candidats ayant suivi l'un des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques, ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement.

#### Conseils :

##### Gestion du temps :

5 min (ou moins) choix du sujet (2 sujets au choix)

10 minutes (maximum) questions simples

15 minutes question principale

10  
11  
12  
13

<b>Académie d'AMIENS Baccalauréat ES Session 2014</b>	<b>Epreuve orale de Sciences économiques et sociales (Enseignement spécifique : coefficient 7)</b>	<b>N° du sujet : 14c7-3-11-3</b>
Durée de la préparation : 30 minutes	<b>Le candidat s'appuiera sur les 2 documents pour répondre à la question principale. Les questions complémentaires 2 et 3 porteront sur d'autres thèmes du programme</b>	Durée de l'interrogation : 20 minutes
<b>Thème de la question principale : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale</b>		
<b>Question principale (sur 10 points) : Une société démocratique doit-elle réduire les inégalités ?</b>		
<b>Questions complémentaires (sur 10 points) :</b>		
1) Donnez la signification du chiffre en gras et montrez l'évolution de la part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC40 entre 2006 et 2009. (4 points)		
2) Qu'entend-on par flexibilité du travail ? (3 points)		
3) Quels sont les déterminants de la croissance économique ? (3 points)		

**DOCUMENT 1 :**

**Evolution de la part des femmes dans les conseils d'administration des entreprises du CAC40 (en %) :**

2006	8
2007	8,5
2008	10,2
2009	<b>10,5</b>

Source : l'observatoire des inégalités, chiffres INSEE, 14 Avril 2010.

**DOCUMENT 2 :**

John Rawls imagine des individus qui placés sous un « voile d'ignorance » parviennent à se mettre d'accord sur les critères d'une société juste. Comme aucun d'entre eux ne maîtrise sa future classe sociale, l'état de sa fortune, son ethnique...personne n'a intérêt à occulter la question de la justice sociale puisque chacun a manifestement davantage de probabilité de partager le sort des plus mal lotis (les pauvres étant la plupart du temps plus nombreux que les riches). Dès lors, deux axes majeurs peuvent être dégagés : tout d'abord, le principe de liberté qui affirme le droit égal de chacun à disposer des libertés de base : jouir du maximum de liberté compatible avec la même liberté pour tous. Ensuite, le principe de différence dont s'inspirent les mesures dites de discrimination positive : les inégalités économiques et sociales sont admises pourvu qu'elles soient attachées à des positions ouvertes à tous, c'est-à-dire dans des conditions de juste égalité des chances et qu'elles aient pour effet d'améliorer le sort des plus démunis. Il est possible d'instituer des inégalités si la situation de l'individu le plus mal loti s'en trouve améliorée.

Ces deux principes sont, selon Rawls, à l'origine de la théorie d'une justice comme équité. Dans ce cadre, certaines inégalités peuvent être qualifiées de justes ou positives dès lors qu'elles sont à l'avantage des plus défavorisés. (...)

Source : Eric KESLASSY, « la discrimination positive aux Etats-Unis et en France », Ecoflash, 2004.

A 5

Académie d'AMIENS Baccalauréat ES Session 2014	Epreuve orale de Sciences économiques et sociales (Enseignement spécifique : coefficient 7)	N° du sujet : 14c7-1-21-4
Durée de la préparation : 30 minutes	<b>Le candidat s'appuiera sur les 2 documents pour répondre à la question principale. Les questions complémentaires 2 et 3 porteront sur d'autres thèmes du programme</b>	Durée de l'interrogation : 20 minutes
<b>Thème de la question principale : Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?</b>		
<b>Question principale (sur 10 points) : Après avoir montré que les stratégies de localisation des firmes multinationales portent sur leur compétitivité-prix, vous montrerez qu'elles portent également sur la compétitivité hors-prix.</b>		
<b>Questions complémentaires (sur 10 points) :</b>		
1) Comment calcule-t-on la productivité horaire du travail ? Faites une phrase avec les données soulignées et en gras (8,77 et 20,9) permettant d'en comprendre le sens. Document 1. (4 points)		
2) Qu'est-ce que le paradoxe d'Anderson ? (3 points)		
3) En quoi le lien entre travail et intégration sociale est-il fragilisé par certaines évolutions de l'emploi en France ? (3 points)		

### Document 1 : Productivité et coût horaire du travail en Europe

En 2009 (base 100 pour la France)		
	Productivité horaire du travail	Coût horaire de la main d'oeuvre
France	100	100
Allemagne	97.5	90.0
Pays-Bas	99.0	90.7
Pologne	20.6	<u>20.9</u>
Roumanie	<u>8.77</u>	12.41

1. Dans les secteurs de l'industrie et des services marchands, et des entreprises de 10 salariés ou plus.

Source : Eurostat, 2010

### Document 2 : Geneviève Lethu : Le retour au "made in France"

Depuis trois ans, la marque rochelaise Geneviève Lethu a décidé de relocaliser sa production en Europe et d'abandonner presque totalement la fabrication de ses produits en Chine [...] Edmond Kassapian à la tête de la PME, explique : depuis 2005, nous constatons des problèmes presque à chaque envoi, des problèmes de qualité avec les fabricants chinois. L'exécution des commandes n'était pas toujours respectée, le cahier des charges non plus. Cela pouvait se traduire par une couleur qui n'était pas celle désirée ou, de façon plus grave, par l'utilisation de composants ne respectant pas les normes alimentaires, comme les additifs au cadmium, par exemple, dans la fabrication des assiettes. Ce qui est strictement interdit en France." Le PDG de l'entreprise assure que les prix de fabrication et de transport ont, par ailleurs, considérablement augmenté dans "la plus grande manufacture du monde". Autre élément qui a largement contribué à cette relocalisation en Europe : certains décors d'assiettes créés pour la marque ont été abusivement commercialisés, en Afrique du Sud ou en Indonésie. "Nous ne sommes ni L'Oréal ni LVMH, on ne peut pas déposer des brevets dans le monde entier, ça nous coûterait beaucoup trop cher", précise-t-il. Forte d'un réseau de plus de 120 magasins dans le monde, de l'Europe aux Etats-Unis, en passant par le Japon et la Corée du Sud, cette marque typiquement française reprend donc le chemin du "made in France" ou du "made in Europe" [...].

Source : Nicole Vulser - LA ROCHELLE ENVOYÉE SPÉCIALE, le Monde, 12 novembre 2012

N'écrivez pas sur ce sujet, que vous devrez rendre en fin d'interrogation

26

Académie d'AMIENS Baccalauréat ES - Session 2014	Epreuve orale de Sciences économiques et sociales (Enseignement de spécialité « ECONOMIE APPROFONDIE » : coefficient 9)	N° du sujet : 14c9-1-11-1
Durée de la préparation : 30 minutes	<b>Le candidat s'appuiera sur les 2 documents pour répondre à la question principale. Les questions complémentaires 2 et 3 porteront sur l'enseignement de spécialité</b>	Durée de l'interrogation : 20 minutes
<b>Thème de la question principale : Quelles sont les sources de la croissance économique ?</b>		
<b>Question principale (sur 10 points) :</b> <b>Vous montrerez comment les institutions publiques favorisent l'innovation et la croissance.</b>		
<b>Questions complémentaires (sur 10 points) :</b>		
1) Donnez la signification des deux valeurs soulignées dans le document 1. (4 pts)		
2) Pourquoi et comment réformer le régime de retraite par répartition ? (3 pts)		
3) Expliquez ce qu'est un marché pertinent et en quoi il joue un rôle dans la politique de concurrence? (3pts)		

#### DOCUMENT 1

Exécution de la Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)

en millions d'euros

	1995	2000	2005	2007	2008	2009
<b>Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)</b>	27 302	30 954	36 228	39 303	41 053	42 080
<b>Exécution par les administrations<sup>2</sup></b>	10 653	11 605	13 725	14 550	15 285	<b>16 029</b>
<b>Exécution par les entreprises</b>	16 649	19 348	22 503	24 753	25 768	26 052
<b>Part des entreprises dans la DIRD (en %)</b>	61,0	62,5	62,1	63,0	62,8	61,9
<b>Part de la DIRD dans le PIB (en %)</b>	2,29	2,19	2,10	2,07	2,11	<b>2,21</b>

2. Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).

Source : INSEE, 2010

#### DOCUMENT 2

Un agent ne peut, en général, s'approprier tous les bénéfices associés à son invention : d'autres agents pourront utiliser le savoir nouveau qu'il a produit pour réaliser à leur tour des inventions, sources pour eux de bénéfices, sans rémunérer l'inventeur initial (rémunère-t-on aujourd'hui l'inventeur de la roue.). Ainsi, le rendement privé de la recherche peut être inférieur à son rendement social. En conséquence, les agents peuvent sous investir en recherche, se cantonnant aux projets qui ont un rendement privé suffisant, alors que d'autres projets auraient un rendement social élevé mais ont un rendement privé trop faible. La mission de l'Etat dans un tel cadre est de faire en sorte que l'investissement en recherche soit à la mesure du rendement social de cette activité [...]. L'Etat dispose pour cela d'une riche palette d'outils : il peut investir lui-même dans un système de recherche publique, comblant directement le déficit en recherche ; il peut encourager les firmes à investir en augmentant le rendement privé, à travers des subventions, des avantages fiscaux ou autres ; il peut tenter de limiter les imperfections des marchés en modifiant le contexte institutionnel dans lequel les agents opèrent (politique de concurrence, législation des brevets).

Source : D. Guellec, Economie de l'innovation, collection Repères, La découverte, 2009

N'écrivez pas sur ce sujet, que vous devrez rendre en fin d'interrogation

